

*Initiatives ministérielles*

sante, du moins certes chez le ministre des Finances sinon dans le reste du Cabinet, que des compressions devraient s'imposer dans le prochain budget fédéral et que nous ne pourrions pas continuer à dépenser autant que nous l'avions fait jusqu'ici au Canada.

Des retards se sont produits dès le lancement du processus d'examen des programmes sociaux. Il y a eu des problèmes dès le début. Des amis politiques ont été nommés au sein du groupe de travail, des gens ont touché de fortes indemnités quotidiennes, et d'autres retards sont survenus. L'entreprise a pataugé.

Les Canadiens tenaient vraiment à ce que le processus d'examen des programmes sociaux réussisse, car cela fait 10, 12 ou 15 ans qu'on parle au Canada de la nécessité d'un tel examen, et ils souhaitent que le gouvernement actuel y parvienne. Ils le souhaitent, car ils savent évidemment que leurs intérêts sont en jeu. Ils sont devenus de plus en plus inquiets cependant, et leurs inquiétudes continuent de grandir aujourd'hui.

Non seulement cet examen des programmes a été continuellement paralysé, à la grande déception des Canadiens, mais, à la veille de la publication du livre vert attendu depuis longtemps, le *Toronto Star* a révélé que la réforme des programmes sociaux allait entraîner de fortes compressions des dépenses, atteignant jusqu'à 7,5 milliards de dollars, même si le gouvernement avait donné aux Canadiens l'impression qu'ils seraient consultés avant que l'on envisage quelque compression que ce soit.

D'un autre côté, il a dû y avoir une erreur d'impression. Lors de sa publication, le livre vert ne comportait absolument aucun chiffre. Autrement dit, on invitait les Canadiens à choisir parmi tous ces programmes différents sans savoir combien ils allaient coûter ni ce que coûteraient les diverses solutions de remplacement. Ce devait sûrement être une erreur, car un gouvernement ne présenterait jamais une liste de propositions sans y inclure un élément aussi essentiel que le coût des programmes eux-mêmes.

• (1145)

Les Canadiens prennent quotidiennement toutes sortes de décisions. Je puis assurer que les plus importantes ont trait aux coûts, car ils savent qu'ils doivent vivre selon leurs moyens. Cela a toutefois échappé au gouvernement.

De plus, dans les diverses options, il n'est pas fait mention de nombreuses solutions qui ont été exposées au gouvernement durant la période ayant précédé la présentation du document à la Chambre. J'ai assisté à certaines des rencontres du DRH et j'ai entendu certains témoignages qui ont été présentés. Je me souviens d'avoir participé à une séance de comité et d'avoir suggéré que les études et les enquêtes d'anciennes commissions royales fassent partie des informations officielles que le gouvernement consulte lorsqu'il étudie les solutions de rechange.

J'ai parlé plus précisément du rapport de la Commission Forget, qui traitait de l'assurance-chômage et qui proposait, par exemple, de transférer celle-ci aux employeurs et aux employés, à ceux qui la financent. Le comité a rejeté cette solution parce que la majorité libérale s'y est opposée pour des raisons qui m'échappent. Certains membres du comité ont parlé en faveur de la proposition. Cependant, lorsqu'on leur en a donné l'ordre, ils

ont tous voté contre celle-ci. J'invite le secrétaire parlementaire à examiner le compte rendu.

Les diverses options ne figurent pas toutes dans le document. C'est dommage, car les Canadiens devraient pouvoir examiner certaines des autres solutions qui ont été proposées au comité.

À l'origine, ce document a été présenté comme un plan d'action. C'est ce que prévoyait la motion. Elle mentionnait—je crois que c'était le 31 janvier—que le gouvernement présenterait un plan d'action dans les jours et les semaines à venir. Dans les mois qui ont suivi, ce plan d'action a toutefois été édulcoré et dilué jusqu'à devenir un document de travail.

En d'autres termes, le ministre, qui a le pouvoir d'ordonner à une multitude de fonctionnaires et à toutes sortes de serviteurs de l'État de réunir toutes les compétences de notre pays pour amorcer une réflexion sérieuse sur la réforme des programmes sociaux, après avoir entrepris un exercice qui a nécessité des milliers d'heures de travail et beaucoup d'argent, a présenté une petite brochure verte qui ne prévoit ou ne propose guère de plan d'action, mais qui présente seulement quelques-unes des nombreuses options examinées. C'est vraiment honteux.

Nous voilà maintenant dans la situation où d'autres groupes de toutes les régions du Canada nous disent qu'ils avaient des idées que le gouvernement a refusé de considérer, pour une raison ou pour une autre.

Je tiens à mentionner le rapport Keirans-Robson, de l'Institut C.D. Howe, qui proposait non seulement des solutions, mais aussi des mesures financières. Ces groupes disent: «Nous vous dirons à combien s'élèveront les réductions dans ces secteurs.»

Ce n'est pas ce que je propose, mais cela devrait être débattu. Au sujet de l'assurance-chômage, ils proposent qu'elle soit convertie en un véritable régime d'assurance-chômage, qu'il devrait y avoir une proposition pour éliminer les différences régionales en ce qui touche les périodes d'admissibilité et les prestations et que nous devrions éliminer toutes les composantes liées aux différences régionales et celles qui ne sont pas propres à un régime d'assurance. Le gouvernement ferait ainsi des économies de 5,5 milliards de dollars. Ils n'avaient pas honte de dire qu'ils feraient des économies dans ce domaine-là.

Dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, ils ont proposé d'éliminer des dépenses de 2,5 milliards de dollars et de les transformer en un nouveau crédit d'impôt pour enfants destiné aux ménages à faible revenu. Les économies totales réalisées seraient de 4,9 milliards de dollars.

Ils ont parlé des soins de santé, ce dont le gouvernement hésitait à discuter ou, du moins, il a de la difficulté à convaincre les provinces d'en discuter. Aujourd'hui, en ce moment même, le premier ministre prononce un discours devant une salle vide où des gens étaient conviés au Forum sur la santé. Les ministres de la santé des provinces ont été invités, mais ne sont pas venus. De plus, les premiers ministres provinciaux avaient été invités par le premier ministre lui-même. Ils ont refusé de venir pour deux raisons: d'abord, ils savent que, du point de vue constitutionnel, la santé relève des provinces; ensuite, étant donné qu'elles doivent assumer la part du lion des dépenses de santé—près du double de ce que paie le gouvernement fédéral—, elles acceptent mal que le gouvernement fédéral tente d'établir l'ordre du jour. Le gouvernement a fait une grave erreur dans ce cas-là. Il a fait la